



Règlement du concours photo « Votre coin secret »

Article 1 – Objet

L'ABULE, en partenariat avec la BULCO, organise un concours de photographies sur le thème « Votre coin secret ». Les photos doivent être de votre propriété.

Article 2 – Candidats

Ce concours destiné uniquement aux amateurs est ouvert à tous (étudiants, personnel de l'ULCO et extérieurs).

Article 3 – Modalités de participation

- Les photographies pourront être envoyées par mail à concoursphotoabule@gmail.com du 11 Novembre 2018 au 24 Janvier 2019 inclus.

- Lors de l'envoi d'une photo, les informations suivantes vous seront demandées :

- **Étudiants** : Prénom / Nom / Formation et année / Numéro de carte étudiante / Titre de la photographie

- **Personnel** : Prénom / Nom / Fonction au sein de l'université / Titre de la photographie

- **Extérieurs** : Prénom / Nom / Titre de la photographie

- La participation au concours est gratuite et limitée à une photographie par participant, en couleurs ou en noir et blanc. Les photo-montages ne seront pas acceptés. Les retouches sont acceptées mais peu conseillées. La photo devra être au format JPEG.

Article 4 – Jury et sélection des meilleures photographies

Le jury sera composé de professionnels et d'amateurs n'ayant pas de liens avec les participants du concours. Il décidera du classement des photographies selon des critères de composition, d'originalité, d'appropriation du thème...

Le classement sera scindé en trois catégories : la catégorie **étudiants**, la catégorie **personnel** et la catégorie **extérieur**. La délibération aura lieu en Février.

Article 5 - Exposition

Les photographies pourront servir à l'élaboration d'une exposition qui tournera dans les BULCO des 4 sites. Celle-ci sera composée d'une trentaine de photographies grand format et d'autres impressions plus petites en fonction du nombre de participants. L'exposition pourra être amenée à être exportée dans d'autres universités ou structures de la région. Le vernissage de l'exposition aura lieu fin le 26 Février 2019 à la BULCO de Calais.

Article 6 – Prix

La catégorie étudiant sera récompensée par 3 lots :

1er prix : Appareil photo Nikon (449,95€)

2eme prix : Imprimante (214,99€)

3eme prix : Polaroid (119,90€)

Les catégories personnel et extérieur seront récompensées par des lots encore non définis et qui seront pris en charge par la BULCO.

Article 7 – Autorisations

À partir du moment où vous nous envoyez une photographie, vous acceptez que celle-ci passe en « creative commons ». Les licences « attribution », « pas d'utilisation commerciale » et « pas de modification » seront attribuées à vos photos lors de leur utilisation. En participant au concours, vous acceptez donc que l'ABULE et la BULCO puissent utiliser vos photos pour l'exposition itinérante sur les quatre sites de la BULCO. Vos photos pourront aussi être diffusées sur les sites internet et Facebook de l'ABULE et de la BULCO. L'envoi d'une photo fait foi de votre acceptation à ce règlement.